Budget CSE-E : La CFE-CFC défend vos intérêts !

LES DURES LOIS DE LA DEMOCRATIE !

QUAND LE BUREAU DU CSE-E S'ÉGARE !

Gérer un CSE-E n'est pas être patron souverain d'une PME.

ACTE 1 : LE DÉNI DE DÉMOCRATIE

Le budget prévisionnel 2024 soumis aux votes de vos élu(e)s le 26 mars 2024, ne recueille pas une majorité suffisante à son adoption ! C'est un fait.

Pourtant, depuis ce vote, **le bureau du CSE-E se comporte comme si ce budget était applicable,** notamment en communiquant sur le lancement des travaux du RDC du bâtiment CSE-E.

CETTE ATTITUDE EST UN MÉPRIS INTOLÉRABLE DE LA DÉMOCRATIE !

ACTE 2 : LE NON-RESPECT DES RÈGLES

Gestionnaires et rédacteurs du règlement intérieur du CSE, semblent ne pas en connaitre le contenu. Ainsi, **Le vote du budget est un vote de catégorie 2,** nécessitant une majorité de suffrages favorables parmi les présents plus une voix., les abstentions valant vote contre.

Premier écart : le mardi 26 mars, la CGT vote « abstention » (vote valant « contre ») et la CFE-CGC vote « contre ». **Ce scrutin (11 pour et 11 valant contre) ne permet donc pas de valider le budget.**

Dès lors, pourquoi prétendre le contraire ? Pourquoi tenter de classer ce vote en catégorie 1 ? Pourquoi accuser de blocage les non-gestionnaires ?

LE BUREAU CSE-E N'A SIMPLEMENT PAS SU RECUEILLIR LES VOIX NÉCESSAIRES !

Second écart : il semblerait que les travaux du RDC aient été commandés à l'issue de la commission des marchés, validant soit disant le projet ! **C'est totalement faux une fois de plus !**
La commission des marchés valide uniquement la conformité du processus de sélection d'un fournisseur (et la CFE-CGC l'avait reconnue en approuvant cette conformité)**.**

SEULE L'APPROBATION DU BUDGET AUTORISE L'INVESTISSEMENT !

ACTE 3 : LES MENACES

La CFE-CGC a proposé de discuter de cette non-adoption, en suggérant d'abandonner l'inutile projet d'aménagement à 580K€.

Les Organisations Syndicales non-gestionnaires sont accusées de « bloquer le budget » ! C'est faux !

Si ce projet de réaménagement du RDC est supprimé, l'adoption du budget sera possible, permettant de faire fonctionner le CSE-E, sans dilapider ses réserves dans des investissements incertains ne bénéficiant pas aux salariés !

POUR LA CFE-CGC LE RETRAIT DE CE PROJET D'AMENAGEMENT DU RDC EST INCONTOURNABLE !

Que dire enfin de la menace reçue ? La CFDT laisse entendre qu'elle va « déposer les clés » si nous ne nous soumettons pas à sa volonté, et ce au mépris du scrutin !

QUAND LA DICTATURE PREND LE PAS SUR LA DÉMOCRATIE.
TOTALEMENT INACCEPTABLE !

FAITES ENTENDRE VOTRE OPINION !